



Bulletin d'informations municipales de Penvénan

- Buguélès
- Penvénan
- Port Blanc

Penvénan naturellement...

nº23
Automne 2015

EDITO

La rentrée scolaire, avec ses 250 élèves, a été un événement marquant de notre territoire.

La saison estivale a été remarquable, et nos animations ont été bien accueillies (marchés hebdomadaires, festivités du 14 juillet et animations festives).

La loi NOTRe, votée et adoptée en août 2015, nous invite, nous les Maires, à réfléchir et à élaborer des nouveaux périmètres. Plusieurs possibilités s'offrent à nous concernant telle ou telle union avec soit : la Communauté de Communes de Pontrieux, la Communauté de Communes de la Presqu'île, ou soit Lannion Trégor Communauté. Le Conseil Municipal devra réfléchir et adopter un nouveau périmètre le cas échéant.

Cordialement, Michel Deniau,
Maire de Penvénan

Pennad-stur

Un dra a bouez bras e buhez hon c'humun eo bet an distro-skol, gant 250 a skolidi.

Tremenet eo an hañvezh eus ar c'hentañ ha berzh zo bet graet gant hon abadennoù (marc'had bep sizhun, gouelioù ar 14 a viz Gouere ha festoù all a bep seurt).

Gant al lezenn NOTRE, a oa bet votet e miz Eost 2015, e vefomp lakaet ni, ar maerioù, d'en em soñjal ha da sevel kumuniezhoù nevez. Meur a choaz zo dirazomp evit ar pezh a sell ouzh en em unaniñ gant reoù all : Kumuniezh-kumunioù Pontrev, pe Kumuniezh-kumunioù Gourenez Lezardrev, peotramant Lannuon-Treger Kumuniezh. Rankout a ray ar c'huzul-kêr en em soñjal ha, ma vez ret, choaz ur gumuniezh nevez.

A galon ganeoc'h, Michel Deniau
Maer Perwenan

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur la commune et bulletins municipaux sont sur le site :

www.ville-penvenan.com

DOSSIER : l'école

La rentrée de septembre n'est déjà plus qu'un souvenir. Enfants, parents, personnel municipal, chacun a pu retrouver ses marques.

L'école est une priorité de la vie communale. C'est pourquoi le dossier de ce bulletin est consacré à nos deux écoles. Il permettra de découvrir ou de mettre en évidence certains aspects de la mission municipale.

La commune pourvoit à l'équipement et au fonctionnement de l'école publique. Son financement est assuré par le budget communal. Elle assure également un certain nombre de services : les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les aides aux projets...

Quant à l'école privée, la commune y intervient financièrement dans le cadre du contrat d'association.





> « Suite à l'incendie d'origine électrique survenu à l'école publique, je voudrais porter un témoignage de remerciement à l'égard de tous les agents communaux, du personnel du CCAS, et des élus qui se sont montrés disponibles immédiatement, ainsi qu'à tout le personnel enseignant afin de mettre en sécurité les 144 élèves. »

Le Maire

PENVENAN
COTES D'ARMOR
Commune Touristique



Tout savoir

Goût pep tra

Travaux

D'importants travaux de changement de canalisations d'adduction d'eau potable vont intervenir très prochainement sur le territoire de notre commune.

La vétusté des canalisations actuelles, datant de plus de 50 ans, leur sous-dimensionnement provoquant dans certains secteurs un manque de pression, nécessitent leur remplacement. 2 kms du réseau seront ainsi remplacés par des tuyaux de section plus importante améliorant la qualité de la distribution. Coût des travaux : 600 000 euros HT à la charge du syndicat d'eau.

Les mesures prises pour occasionner le moins de gêne possible ont été exposées lors de la réunion du 7 septembre en mairie, à laquelle étaient conviés les riverains, les commerçants, le Syndicat d'eau du Trégor, le Cabinet Bourgois (surveillance des travaux), la Société SARC en charge des travaux.

Voierie concernée :

- route de Camlez à partir de la D70, château d'eau de Kerizout (le carrefour n'est pas concerné)
- rue des Patriotes
- rue de la Gare
- rue du Général de Gaulle
- rue de Poulpiquet

Durée des travaux :

15 semaines pour l'ensemble des rues.

Ces travaux débuteront en novembre par la section de la route de Camlez et rue des Patriotes. Suivront en début décembre ceux de la rue de Poulpiquet, avec une interruption de 15 jours durant les fêtes de fin d'année. Au bourg (rue du Gal de Gaulle), les travaux commenceront le 11 janvier pour une durée de 6 semaines (hors intempéries).

Tous les commerces seront accessibles par les trottoirs. Durant les travaux, des déviations seront mises en place (voir plan). L'accès pour la livraison des magasins se fera, en fonction de l'avancement du chantier, soit à partir de la rue de Tréguier soit à partir de la rue de la Poste (l'accès et la marche arrière se feront en concertation avec le chef de chantier ou le conducteur de travaux).

Le ramassage des ordures ménagères s'effectuera le lundi matin avant le début des travaux.

Les coupures d'eau seront limitées afin d'occasionner le moins de gêne possible. Riverains et commerçants seront prévenus individuellement.

Infos pratiques mairie

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59
fax : 02 96 92 74 64
Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30 et le samedi matin 9h-12h.
Fermeture le jeudi après-midi.
mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.com

Permanences des Élus en mairie :

Michel Deniau, le jeudi de 10h à 12h.
Monique Garel, finances, économie, tourisme, campings, personnel communal, le lundi de 10h à 12h, les autres jours sur RdV.
Guy Fountas, voirie et réseaux, assainissement, bâtiments, fleurissement, le vendredi de 10h à 12h.
Denise Prud'homm, affaires scolaires et sportives, jeunesse, associations, le vendredi sur RdV de 10h à 12h.
Aliette Fourdraine, affaires sociales et solidarité, le mercredi et vendredi au CCAS de 10h à 12h.
Jean-Yves Le Merrer, centre nautique, centre de vacances, ports, zones de mouillages, affaires maritimes, urbanisme, Natura 2000, mardi sur RdV de 14h à 16h.
Christian Ollivier, communication, culture, information, commerce-artisanat, patrimoine, développement durable, le jeudi sur RdV de 10h à 12h.

Numéros utiles :

Bibliothèque	02 96 92 65 92
Capitainerie	02 96 92 89 11
C.C.A.S.	02 96 92 77 68
Centre de vacances	02 96 92 69 56
www.sejourgroupeportblanc.com	
Centre nautique	02 96 92 64 96
www.cnportblanc.fr	
École publique	02 96 92 65 18
www.ecole-publique-penvenan.blogspot.fr	
Garderie	02 96 92 66 77
École du Sacré-Cœur	02 96 92 72 11
www.sacrecoeur-penvenan.fr	
Foyer logement	02 96 92 72 14
Halle des sports	02 96 92 62 50
Salle des fêtes	02 96 92 72 10
OT Côte des Ajoncs, Penvénan	02 96 92 81 09
www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com	

CCHT :

Communauté de Communes du Haut-Trégor 02 96 92 33 46
www.haut-tregor.com

Numéros d'urgence :

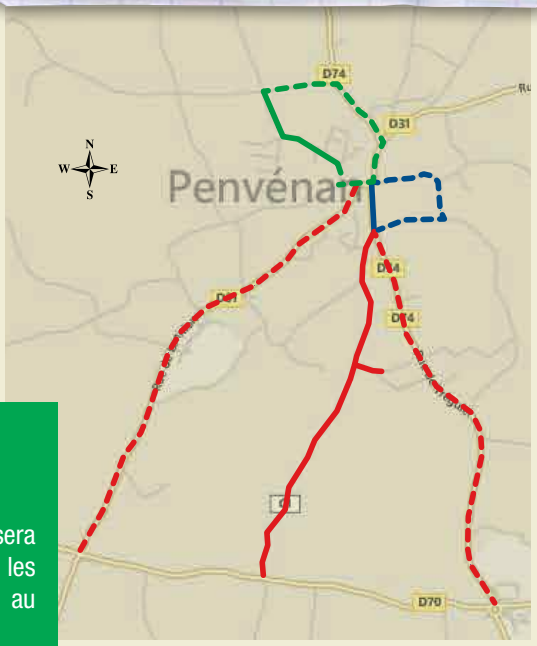
Médecins de garde et pharmaciens : appeler le 15

Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
Appel depuis un portable	112
Sauvetage en Mer	196

Kérizout - Rue des Patriotes
(du 12/11/15 au 18/12/15)
Emprise chantier
Déviation

Rue du Général De Gaulle
(du 11/01/16 au 19/02/16)
Emprise chantier
Déviation

Rue de Poulpiquet
(du 07/12/15 au 29/01/16)
Emprise chantier
Déviation



Horaires des travaux

- En semaine : de 8h à 18h.
- Le week end : la circulation sera libre sur la chaussée pour les véhicules du vendredi 12h au lundi matin 8h.



À la bibliothèque

E levraoueg

Bibliothèque en ligne

A l'automne, la rentrée littéraire fait des émules. Les présentoirs paraissent vides. Mais ne vous y trompez pas ! Les livres n'ont pas le temps d'y prendre la poussière et les réservations fonctionnent bien. Les livres s'échangent et les commentaires vont bon train entre les rayons. Chacun y va du sien en décrivant tel ou tel ouvrage. On attend le dernier Nothomb ou Challandon, on essaie le premier roman d'un auteur qu'on aime ou pas, qu'on finit ou pas, on a le choix...

La bibliothèque regorge de mots pour tous les âges et tous les goûts. Elle est avant tout un lieu de vie et d'échanges. C'est pourquoi aujourd'hui elle se met à la page et vous permet de consulter tout son fonds depuis votre domicile sur :

http://penvenan.bibli.fr/opac/

Vous pourrez consulter les dernières acquisitions, les sommaires des mensuels en cours, lire les résumés, faire des recherches dans tout le fonds.

Aujourd'hui, l'accès reste encore limité. Toutefois, au fil des mois, des fonctionnalités s'ajouteront telles que : voir votre compte, gérer vos réservations, créer vos paniers de sélections, émettre des suggestions et partager vos coups de cœur. De plus, courant 2016, le catalogue s'intègrera dans un portail vous informant de toute l'actualité et des animations de la bibliothèque.

Une année au Japon

L'équipe de la bibliothèque, en partenariat avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor, vous propose de vous faire découvrir les mille facettes du Japon. Il sera à l'honneur lors des accueils de classes, des TAP, du Ciné-club mais aussi pour des animations plus ponctuelles. Ainsi, à travers la littérature, mais aussi le cinéma et les différentes traditions, chacun pourra trouver sa tasse de thé. De plus, nous bénéficierons de la présence sur place à Tokyo de Morgane Le Corre, penvénanaise et jeune urbaniste, qui y séjournera d'octobre 2015 à juillet 2016 dans le cadre d'un permis vacances-travail. Elle sera ainsi notre correspondante privilégiée.



2015-2016

Ce sera aussi...

- La reprise des heures du conte le mercredi une fois par mois de 16h45 à 18h15 avec Julie.
- Un samedi par mois, des rencontres pour les jeunes lecteurs (collégiens et lycéens) autour de la sélection du prix des incorruptibles.

Et toujours

- Le Ciné-Club tous les derniers vendredis du mois.
- « Envie de lire », des rencontres lectures thématiques ouvertes à tous proposées par les bénévoles.
- Du portage de livres tous les 1er lundis du mois à l'EHPAD.

Les chiffres de l'été

Cet été encore le nombre de documents empruntés a augmenté de plus de 500 prêts. 5973 documents sont sortis entre le mois de juillet et le mois d'août, soit 4907 documents papiers et 1066 documents numériques.

En jeunesse, Titeuf reste un incontournable. Chez les adultes, le choix est plus éclectique. « La promesse de l'océan » de Françoise Bourdin, la saga de Hervé Jaouen « les Scouarnec - Gwenan », « Check Point » de JC Rufin sont les grands lauréats.

La bibliothèque c'est aussi : 1800 BD, 300 DVD, des albums pour les jeunes lecteurs, des romans audio, des romans grande vision...

Au total plus de 15 000 documents à votre portée, avec, tous les mois, des nouveautés au fil de l'actualité littéraire.





Dossier : écoles

« Adjointe aux affaires scolaires, je voudrais dire la chance et la fierté de Penvénan d'avoir deux écoles. Cela contribue incontestablement au dynamisme de la commune : la rentrée est un moment fort dans l'année !
La municipalité est toujours à l'écoute des deux équipes pédagogiques et des associations de parents d'élèves pour leur fournir au mieux les moyens nécessaires à l'éducation de nos enfants. Conformément à la charte 'Ya d'ar Brezhoneg', l'école publique accorde une place de choix à la langue bretonne avec sa filière bilingue. J'ai la conviction forte que l'avenir des jeunes se construit dès le primaire. Notre volonté ferme est de leur fournir les meilleurs atouts. »

Denise Prud'homm

Le mot des directeurs

L'école publique

Nous avons fait, à regret, nos adieux en fin d'année à Mme Cerdon et à Mme Morvan, et nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles collègues, Mme Berthou-Luart en charge des CM1 et CM2 et Mme Brichet en charge des CP et CE1 bilingues. Un petit changement également dans les horaires de l'école : 10 minutes de plus le lundi et le vendredi après-midi pour finir plus tôt le mercredi, souhait de la majorité des parents. Après le succès collectif du projet cirque de l'année passée, 2015-2016 va permettre à chacun de reprendre son souffle. La priorité sera donnée aux projets de classes et à tout ce qui n'avait pas pu se réaliser l'an passé.



(De gauche à droite) 1er rang : Elise Rougeolle, Claire Brichet, Marie-Laure Le Duc, Gaëlle Houlbert, Sophie Harle-Delienne, Anne-Yvonne Guerillon / 2ème rang : Elodie Le Meur, Franck Jan, Annaïg Berthou Luart (absente sur la photo)

Le Sacré Cœur tel une parade…

Une rentrée ordinaire... peut-être ! Avec tout de même des nouveaux horaires (8h45-12h ; 13h30-16h30) !
L'école a ouvert ses portes à un peu plus d'une centaine d'élèves répartis dans quatre classes : la maternelle avec Marie-Josée Le Merrer ; les GS (répartis en deux groupes) et les CP de Christine Danielou, les CE avec Pascale Aler Gillet, les CM en début de semaine avec Bernard Drouere puis avec la directrice Isabelle Robert. Cette année sera l'année du risque, des prouesses, de l'effort, de la solidarité et de la tolérance puisque nous inviterons tous nos élèves dans le monde du cirque.



(De gauche à droite) Pascale Aler Gillet, Marie-Josée Le Merrer, Isabelle Robert, Bernard Drouère, Christine Danielou

Les effectifs

Ecole publique	Ecole du Sacré Cœur
145 élèves dont 57 en bilingue	102 élèves
7 classes dont 3 bilingues	4 classes
8 enseignants	5 enseignants

Les enseignants spécialisés

Que ce soit à l'école publique ou à l'école du Sacré Cœur, un enseignant spécialisé intervient auprès des élèves du secteur après hiérarchisation et identification des difficultés. Un psychologue peut également intervenir après accord des parents.

Le personnel non enseignant

Employés par la commune	Employés par le CCAS
4 ATSEM*	5 en cuisine
1 agent d'entretien	8 au service des repas et à la surveillance de la cour du midi
1 contrat aidé	

** ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.*

Le coût de la scolarité

Le coût moyen de fonctionnement par élève de l'école publique de Penvénan pour l'année scolaire 2014-2015 est de 475,82 €.
Le coût moyen départemental de fonctionnement par élève des écoles publiques pour l'année scolaire 2014-2015 est de 513 €.

Contacts

École publique
02 96 92 65 18
ecole@ville-penvenan.fr
ecole-publique-penvenan.blogspot.fr

École du Sacré Cœur
02 96 92 72 11
eco22.sc.penvenan@eco.ecbretagne.org
sacrecoeur-penvenan.fr



La restauration scolaire

Pour les écoles de Penvénan, chaque jour plus de 200 repas sont élaborés par les cuisiniers de l'EHPAD « Les Korrigans ». Le restaurant scolaire est commun aux deux écoles. Les repas sont livrés et servis dans les locaux de l'école publique.

Comment sont constitués les menus ?

Une grille de plats est établie pour six semaines avec obligation de respecter le roulement et l'équilibre des aliments proposés (nombre de fritures, apports protéiques...). Cette grille reçoit l'agrément d'une diététicienne, puis d'une commission des menus composée du chef cuisinier, d'élus municipaux, du personnel de la cantine et de deux parents de chaque école. La cuisine est traditionnelle et la recherche de qualité des produits est un objectif constant. Elle est commune avec les résidents de la maison de retraite.

Coût réel par repas :
6,71 € (coût de surveillance et de service inclus)

Coût facturé par enfant : 3,25 €

La différence, soit 3,46 €, est prise en charge par la commune.

A partie du 3ème enfant scolarisé à Penvénan, le prix du repas du 3ème enfant est facturé à moitié prix.

La garderie

Fréquentation de l'accueil périscolaire (garderie) :
6 820 enfants ont fréquenté l'accueil périscolaire de l'école publique sur l'année scolaire 2014-2015 avec une moyenne par jour de 25 enfants le matin et 33 enfants le soir.

Le coût de fonctionnement :

Dépenses	Recettes
18 441 € (fonctionnement courant + coût du personnel)	9 639,44 € (redevances des usagers + prestation de service CAF)
Reste à la charge de la commune : 8 801,56 €	

Le transport scolaire

Depuis plus de 20 ans, le car communal effectue gratuitement le ramassage scolaire le matin et le soir pour les élèves de la commune. Cela représente entre 45 et 60 kms par jour, avec plus de 20 arrêts par tournée. Il transporte également les enfants aux activités périscolaires ayant lieu à la halle des sports.

D'autre part, la commune met gratuitement à la disposition des écoles le car communal et un chauffeur (agent de la collectivité) pour les activités suivantes :

- sorties scolaires hors commune, dans la limite de 3 sorties par classe
- sorties scolaires sur la commune, dans la limite de 3 sorties par classe
- classes de mer effectuées au Centre Nautique de Port-Blanc
- visite dans les collèges pour les classes de CM2

Le breton à l'école publique

L'école publique dispose d'une filière bilingue depuis plus de 15 ans.

Ce système fonctionne à parité horaire, toutes les notions abordées le sont dans les 2 langues. En maternelle, l'enseignante est aidée d'une ATSEM bilingue. Par la suite les élèves peuvent obtenir une dérogation afin de poursuivre leur scolarité au collège Charles Le Goffic de Lannion. Il n'est pas nécessaire que les parents connaissent le breton !

Teñzor hor bro eo ar brezhoneg ! E-giz se e vez dalc'het bev al liamm etre an amzer tremenet an amzer a-vremañ hag an dazont !

Les Temps d'Activités Périscolaires (école publique)

L'équipe municipale, en collaboration avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, a élaboré un programme de qualité pour que chaque enfant puisse choisir des activités qui lui conviennent.

C'était un engagement des élus.
Cette réforme représente aussi un coût pour la collectivité.

Année scolaire 2014 - 2015 :

Dépenses	Recettes
34 157,16 €	24 889,50 € (y compris la participation de l'État : 12 870 €)
Reste à la charge de la commune : 9 267.66 €	

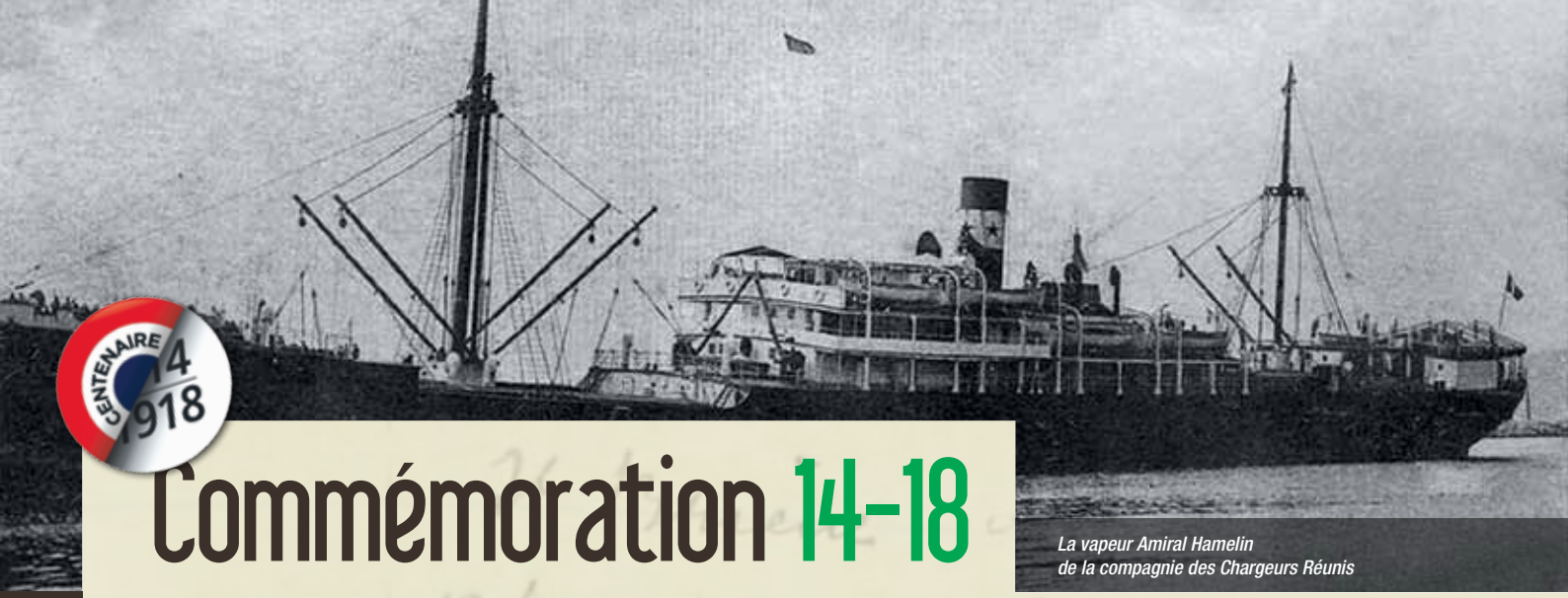
Les aides aux projets

La commune de Penvénan octroie aux associations de parents d'élèves une subvention annuelle pour aider au financement d'activités et de sorties pédagogiques.

Subventions accordées en 2015 :

- Amicale Laïque : 840 € plus une subvention exceptionnelle de 260 € pour financer le projet pédagogique des enseignants sur le thème du cirque.
- APEL : 500 € plus une aide au financement d'une classe transplantée* de 360 €.

** Les classes transplantées sont des séjours courts organisés par les enseignants dans un but pédagogique. La commune participe à ces classes à hauteur de 20 € par élève et pour une seule classe.*



La vapeur Amiral Hamelin
de la compagnie des Chargeurs Réunis

Commémoration 14-18

Comme l'an passé pour la commémoration du centenaire de la déclaration de la guerre 1914-1918, le bulletin municipal relate des faits de vie de nos compatriotes en 1915.

Après la guerre de mouvement de l'année 1914, les champs de bataille disparaissent en 1915 au profit des tranchées. C'est la guerre de position. « Les jours sont longs, les heures nombreuses » dit Roland Dorgelès quand il évoque les soldats qui se retrouvent terrés dans les tranchées. Il n'y a plus guère de doute sur le fait que la guerre sera longue. L'année 1915 est aussi la plus meurtrière. A Penvénan, la vie doit continuer malgré tout, difficile. L'absence des hommes se fait terriblement sentir. Et puis, les mauvaises nouvelles arrivent sans cesse : un père, un frère, un fils viennent endeuiller de nombreuses familles de la commune.

Louis-Marie Kerleau

Il est des faits que la mémoire doit nous rappeler, que des hommes ont montré un héroïsme exceptionnel dans des circonstances exceptionnelles.

La mobilisation touche les marins d'une manière bien différente que le reste de la population française. En effet, de nombreux équipages de marins de commerce furent réquisitionnés avec leurs navires pendant la Grande Guerre pour servir de soutien logistique aux armées ou de transport de troupes.

C'est le cas du vapeur Amiral Hamelin appartenant à la Compagnie de navigation française à vapeur les « Chargeurs réunis », qui a été réquisitionné comme ravitailleur de l'Armée d'Orient.

Ce cargo en octobre 1915, emmené par un équipage de 48 hommes et commandé par le Capitaine Guibert, transportant 306 passagers militaires, 2000 obus de gros calibre et 15 000 de 75 mm et 2 millions de cartouches, se dirigea vers la destination de Salonique mais n'arriva jamais dans le port grec.

Le 7 octobre 1915 à l'aube, il est torpillé par l'U-33, un sous-marin allemand, au large de Cythère à environ 400 km des côtes.

Louis-Marie Kerleau est marin à bord de l'Amiral Hamelin. Né au bourg de Penvénan le 10 septembre 1875, fils d'Yves-Marie Kerleau (tailleur de pierres) et de Marie Raoult (aubergiste). Sa famille habite au Port-Blanc (recensement de 1906).

Il montre durant cet événement une attitude exemplaire en sauvant de la noyade de nombreuses personnes. Le capitaine Guibert dans son rapport écrit notamment : « le maître d'équipage Kerleau, patron du youyou*, s'est activement dépensé toute la journée à la recherche des survivants, a su imposer son autorité à son armement, a ramené 38 personnes, a montré la plus louable énergie et une intelligence supérieure en cette circonstance ».

Croix de guerre avec citation à l'ordre du jour de la 1ère armée navale en date du 9 novembre 1915, Louis-Marie Kerleau, ayant contracté une maladie, décède au domicile de ses parents le 6 septembre 1916.

** Petite embarcation de service à tableau arrière, manœuvrée à la godille ou par une paire d'avirons.*

Délibération du conseil municipal du 19 décembre 1915

Demande d'un sursis pour un maréchal-ferrant

« Le conseil considérant qu'il n'y a plus dans la commune aucun maréchal ferrant ou mécanicien pouvant suffire au besoin de la population. Considérant que surtout les cultivateurs éprouvent les plus grandes difficultés à ferrer leurs chevaux et à réparer leurs instruments agricoles. Le conseil considérant qu'un pareil état des choses ne peut qu'aggraver la situation des cultivateurs déjà très précaire, demande s'il ne serait pas possible d'accorder un sursis au forgeron Monjaret François actuellement maréchal-ferrant au 1er convoi de boulangerie n°10 secteur postal n°61, lui permettant pendant un certain temps tout au moins de venir dans ses foyers à la disposition des cultivateurs. »

La rentrée en 1915

Ce lundi 13 septembre, c'est aussi la rentrée des classes dans la petite école de Port-Blanc. Tous les élèves sont réunis autour de l'institutrice Madame Manceau.





Tout savoir *Goùt pep tra*

Élections régionales

Les dates des élections régionales sont fixées au dimanche 6 décembre 2015 (1er tour) et au dimanche 13 décembre (2nd tour).

Les bureaux de vote n°1 et 2 du bourg sont définitivement transférés au restaurant scolaire de l'école publique, accessible par la rue de Leur Min.

RAPPEL :
La présentation d'un titre d'identité avec photographie, au moment du vote, est obligatoire en application de l'article R.60 du code électoral.

Règlementation

La divagation des animaux domestiques est interdite

Est considéré en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de son maître ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres (article L211-23 du code rural). Des mesures de capture peuvent être mises en place et tout animal capturé sera conduit à la fourrière. Son propriétaire devra acquitter une amende pour non respect de la loi, ainsi que les frais engagés par la capture. Nous appelons les propriétaires à la vigilance.

10 trucs et astuces pour économiser l'énergie à la maison

1. Calfeutrer ses fenêtres.
2. Entretenir les bouches d'aération de la ventilation.
3. Aérer les pièces 5 minutes par jour.
4. Fermer les portes des pièces moins chauffées.
5. Baisser de 1°C la température de chauffage.
6. Régler la température du ballon d'eau chaude entre 55°C et 60°C
7. Placer les appareils de froid loin des sources de chaleur.
8. Brancher sa « box » internet sur une minuterie programmable.
9. Pour le lavage, utiliser le plus souvent les cycles courts à basse température.
10. Utiliser des multiprises pour débrancher les appareils.

Transport à la demande

Recherche bénévoles à l'EHPAD

Oyé Oyé citoyens de Penvénan, artistes de tout horizon

Je sollicite votre générosité, votre envie de donner et d'aider l'autre.
Venez partager votre talent avec les résidents du foyer logement.

Vous savez jouer d'un instrument ou de votre voix ? Parfait ! Nos résidents adorent écouter et chanter.

Vous avez gardé votre âme d'enfant et adorez jouer ? Venez vous confronter à nos aînés.

Vos talents, de peintre, d'illustrateur, de créateur, n'ont pas de limite.
Laissez cet arc-en-ciel de couleurs venir frapper à la porte de notre foyer.

Gwendoline,
animatrice à l'EHPAD





Tout voir
Gwelet pep tra

Fur ha foll

Inauguration du Logelloù centre d'exploration & de création artistique

Le Logelloù sera inauguré au mois de novembre 2015. À cette occasion, l'association Fur Ha Foll proposera une soirée en deux temps ouverte à tous, habitants du territoire, adhérents, bénévoles, artistes, partenaires, mécènes et soutiens :

1. Un **cabaret marathon** : temps d'échange dans le Logelloù où chacun, quelles que soient ses inspirations, quel que soit son âge, viendra partager avec le public en tenant compte des 4 points cardinaux de l'association : Art / Culture / Territoire / Nouvelles Technologies.
   - **ART**
     Pratiques artistiques professionnelles ou amateurs, toutes disciplines confondues.
   - **CULTURE**
     Culture au sens large comprenant connaissances et savoir-faire.
   - **TERRITOIRE**
     Description du territoire et de notre rapport à lui, proche ou lointain, défini par des frontières naturelles, personnelles ou administratives.
   - **NOUVELLES TECHNOLOGIES**
     Présentation et vulgarisation.
2. Une **balade nocturne** ponctuée d'apparitions artistiques

Chapiteau extérieur avec petite restauration pour les entractes.

Entrée gratuite - Jauge limitée pour le cabaret marathon et le spectacle.

Réservation conseillée :
07 81 47 88 15 - administration@logellou.com

Informations complémentaires :
www.logellou.com

Calendrier des fêtes

Octobre
Du 17 au 31 : *exposition photos « L'assec de Guerledan », Daniel Mell et J.-L. Cheve, salle A. Le Braz*
Samedi 24 : *loto, le rêve d'Alexis, salle des fêtes*
Mardi 27 : *rencontre lecteurs « Envie de Lire », bibliothèque*
Du 30 au 1er novembre : *brocante, Coste, salle des fêtes*

Novembre
Dimanche 29 : *marché de Noël, salle des fêtes*

Décembre
Samedi 5 : *loto, société de chasse, salle des fêtes*
Dimanche 13 : *spectacle de Noël, école du Sacré Cœur, salle des fêtes*
Jeudi 17 : *spectacle de Noël, comité des fêtes, salle des fêtes*



Etat civil

Naissances :
- Mathéo GUILLAUME, le 27/07

Mariages :
- Marion LE LÉDAN & Romuald PILORGE, le 20/06
- Margaux THURIOT & Benoit TANQUERAY, le 11/07
- Hortense LE FELT & Maxime CONAN, le 18/07
- Coralie PRAT & Nicolas NEUDER, le 08/08
- Perrine MIQUEL & Tanneguy MARQUIER DE VILLEMAGNE, le 28/08
- Coralie MEYER & Vincent DUHEN, le 29/08
- Pauline PINCZAK & Simon LOISEAU, le 29/08
- Eileen Jill BEUCHER & Gilles LE BOUGEANT, le 12/09
- Valentine BENOIST & Charles-Henry SALMON, le 18/09

Ils nous ont quittés :
- Alice SAVIDAN LE DÛ, le 03/06
- Marie MAILLOT, le 17/06
- Yves TIEC, le 08/07
- Françoise RÉMOND MEUDEC, le 19/07
- Charles HEIDSIECK, le 08/08
- Françoise MENGUY, le 08/08
- Max BROUDIC, le 16/08
- Marie DUVAL LE PAPE, le 25/08
- Henri BOUERY, le 27/08
- Annick DURAND LE SECH, le 31/08
- Michel JÉGOU, le 03/09

Directeur de la publication : Michel Deniau - Responsable rédaction : Christian Ollivier.
Rédaction : Isabelle Savidan Logiou
Remerciements à : Martine Kerempichon, Jean-Yves Le Merrer, Denise Prud'homm, Gabrielle Guillerm, Gildas Savidan
Crédits photos : Thinkstock-Getty image, Fur ha Foll, EHPAD, fonds municipal.
Réalisation : Le Studio • 02 96 48 41 98.